



TRAVAILLEURS AGRICOLES UNE BATAILLE GAGNÉE MAIS PAS LA GUERRE!

Le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) a réussi à faire déclarer inopérant un article désuet qui contraignait dans les faits le droit à la syndicalisation des travailleurs et des travailleuses agricoles. Cette bataille a été gagnée après des années de luttes patientes et un véritable travail de moine pour rencontrer des dizaines et des dizaines de travailleurs agricoles (du Mexique, du Guatemala, etc.) pour leur expliquer leurs droits et les aider à les faire valoir.



JACQUES MARDEAU

Le 16 avril dernier, c'est par une décision étoffée de 85 pages que la Commission des relations du travail (CRT) accordait l'accréditation syndicale réclamée depuis plus de 20 mois par les travailleurs agricoles de la ferme L'Écuyer & Locas de la région de Mirabel, dont une partie sont des travailleurs mexicains.

Cette décision vient corriger une anomalie du Code du travail empêchant la syndicalisation des travailleurs agricoles s'ils ne sont pas *ordinairement et continuellement* au nombre de trois à l'emploi de l'entreprise agricole.

SUITE EN PAGE 3

BUDGET BACHAND

La FTQ fourbit ses armes

Parmi les premières organisations à dénoncer, le 30 mars dernier, la remise en question du modèle québécois et la rupture du dialogue social consacrées par le budget de droite de Raymond Bachand, la FTQ s'engage résolument dans la bataille pour faire reculer le gouvernement Charest sur ses mesures régressives.

Le Conseil général de la centrale, la plus importante instance entre les congrès, s'est prononcé, le 19 mai, pour un plan d'action visant le retrait des mesures régressives et de droite du budget Bachand dans le cadre d'une coalition la plus large possible avec les autres centrales, coalitions, groupes progressistes et partis d'opposition.

En plus d'associer activement la FTQ et ses affiliés aux activités locales, régionales et nationales de la Marche mondiale des femmes, le groupe le plus durement frappé par les mesures du budget, la résolution adoptée engage la centrale à prendre le leadership d'un appel à la tenue, au printemps 2011, d'États généraux sur la santé. Ces États généraux,

au cœur du plan d'action de la FTQ, s'accompagneraient d'une déclaration commune «*contre la privatisation et sur le système de santé que nous voulons*».

Plusieurs intervenants et intervenantes ont fait valoir que ce n'est pas un hasard si le gouvernement a mis la hache dans tous les organismes, comme le Conseil consultatif sur le travail et la main-d'œuvre ou encore la Commission de l'équité salariale, où dialogue social et paritarisme permettaient de faire avancer nos revendications. Et ce n'est sûrement pas pour des fins de récupération budgétaire, ont-ils fait valoir.

Vous pouvez prendre connaissance du plan d'action de la FTQ à : **www.ftq.qc.ca**. Un dépliant «*sous la forme d'un appel aux élus de tous les paliers de gouvernement, aux responsables d'organismes publics et aux intervenants de la société civile pour exiger le retrait des mesures régressives et de droite du budget Bachand*» sera également produit sous peu.

SUITE EN PAGE 3

SOMMAIRE

2**NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR DU PAPIER
LE SCEP INQUIET****3****ABOLITION DE LA
LA COMMISSION DE
L'ÉQUITÉ SALARIALE :
LA FTQ S'INSURGE****4****ACCORD CANADA-
UNION EUROPÉENNE
ATTENTION!****5****MÉTIER :
ORTHOPHONISTE**

MARTINE DOYON

6**INTÉGRATION
DES PERSONNES
IMMIGRANTES
UNE RENCONTRE
APPRÉCIÉE EN ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE****8****28 AVRIL, JOUR DE
DEUIL NATIONAL****12****RETRAITE
LA FTQ LANCE UNE
VASTE CAMPAGNE**

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

En colère, la population répond à l'appel

PARTOUT À TRAVERS LE QUÉBEC, C'EST PAR MILLIERS QUE LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES ONT RÉPONDU À L'APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES, ÉTUDIANTES ET POPULAIRES POUR CÉLÉBRER LA FÊTE DU 1^{er} MAI.

Indignée par le dernier budget régressif et anti-social du gouvernement libéral, la population était au rendez-vous pour manifester son mécontentement. Les slogans scandés et les discours des leaders syndicaux traduisaient le ras-le-bol et l'inquiétude face à un gouvernement qui s'attaque à l'accessibilité du système public de santé et qui fait payer par la classe moyenne la crise engendrée par les acteurs financiers et les spéculateurs.

Que ce soit des rassemblements, des manifesta-

tions, des soupers communautaires, les différentes activités qui se sont tenues à travers la province avaient toutes en toile de fond la revendication d'un Québec

équitable. Un Québec ayant un système de santé public, gratuit et universel; un Québec qui appuie un réseau public d'éducation accessible et de qualité; un Québec où

il y a des conditions de travail décentes pour toutes et tous et qui garantit l'accès à la syndicalisation et à une libre négociation; un Québec qui déploie de vraies mesures pour contrer la pauvreté; et, enfin, un Québec qui préserve ses services publics et ses programmes sociaux en rejetant toute forme de privatisation.

SUITE EN PAGE 3

Le président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, Michel Ducharme, et le président de la FTQ, Michel Arsenault, ont pris part à la manifestation de Montréal qui a réuni plus de 15 000 personnes dans les quartiers de la Petite-Bourgogne et de Pointe-Saint-Charles.



PHOTOS MARTINE DOYON

CONGRÈS DU SQUEES-298

Toute la force de nos solidarités!

Les 4, 5 et 6 mai derniers, plus de 300 personnes étaient réunies à Saint-Hyacinthe pour le 16^e Congrès du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQUEES-FTQ). Sur le thème *Toute la force de nos solidarités*, les personnes déléguées ont eu l'occasion, pendant trois jours, de débattre de plusieurs enjeux actuels, notamment la place des jeunes dans le monde syndical et l'intégration des personnes issues des communautés culturelles. Le Congrès a été ouvert par le président de la FTQ, Michel Arsenault, qui en a profité pour rappeler l'importance de parvenir à un règlement négocié et satisfaisant pour les travailleuses et les travailleurs dans les secteurs public et parapublic. Pour les trois prochaines années,

le SQUEES-298 (FTQ) s'est donné le mandat d'élargir ses alliances et d'intensifier les actions de mobilisation locale dans tous les milieux de travail.

Michel Arsenault, président de la FTQ, et Daniel Boyer, président du SQUEES-298 (FTQ).



MAGALIEDAGENAIS

ACIÉRIES D'ARCELORMITTAL

Un pas de plus vers un laminoir à poutrelles



CLAIRANDRÉE CAUCHY

EN MARS DERNIER, LES TRAVAILLEURS DES ACIÉRIES D'ARCELORMITTAL ONT OBTENU UN ENGAGEMENT DE LA COMPAGNIE QU'ELLE FERA FAIRE D'ICI JUILLET UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POUR ÉVALUER LE MARCHÉ DE LA POUTRELLE D'ACIER.

Les résultats de cette étude devront être communiqués au Syndicat des Métallos, comme le prévoit une lettre d'entente qui accompagne la nouvelle convention collective.

Depuis maintenant un an, les Métallos mènent une campagne pour forcer la compagnie à honorer sa promesse de construire un laminoir à poutrelles à Contrecoeur. En 2007, lors du transfert de 450 emplois en Ontario, le

géant de l'acier avait promis la construction d'un laminoir à poutrelles, un produit qui n'est fabriqué nulle part au Canada pour le moment. Or, cet engagement ne s'est pas concrétisé depuis, mis sur la glace dans la foulée de la crise économique.

Le président de la section locale 6586, Claude Langlois,

considère la lettre d'entente comme un pas dans la bonne direction. « Nous avons un bon contrat en main et une poignée pour continuer la bataille du laminoir à poutrelles. Nous ne lâcherons pas la pression, il en va de l'avenir de l'usine de Contrecoeur. »

Outre la lettre d'entente, les trois sections locales des aciéries de Longueuil et de Contrecoeur, qui regroupent quelque 700 travailleurs, ont conclu un bon contrat de travail qui prévoit l'indexation, des hausses substantielles des salaires en fonction des qualifications et d'importantes bonifications au régime de retraite.

Une grève éclair fructueuse chez Metcor

Proposition initiale de l'employeur Metcor à Saint-Eustache, où on trempe des pièces d'acier : un gel strict des salaires. Après moins d'une semaine de grève à la fin avril, les 31 employés, membres de la section locale 7625 des Métallos, ont obtenu des augmentations de 1 %, 2,5 % et 2 % pour les trois prochaines années. Tous les griefs ont été réglés et l'employeur s'est engagé à rencontrer régulièrement les représentants des travailleurs pour discuter des irritants. « Ça été une belle grève, les gens ont été très dynamiques. Au-delà du contrat, les travailleurs exigeaient du respect de la part de la direction dans les activités quotidiennes de l'entreprise et le message semble avoir été entendu », a fait valoir la permanente syndicale Silvy Vaudry.

MONTRÉAL

Les cols blancs veulent une ville qui marche!

Les cols blancs de Montréal en ont plus qu'assez d'œuvrer dans une structure qui est un véritable capharnaüm. Ils demandent au maire Tremblay de revoir l'administration de la Ville et de mettre en place une structure rationnelle, efficace et équitable. Pour ce faire, ce syndicat de 10 000 membres mène une vaste campagne de sensibilisation des citoyens pour leur faire comprendre que leur Ville est particulièrement mal gérée. Grâce à des slogans humoristiques qui frappent l'imaginaire et vont chercher l'attention, ils réussissent à conscientiser le public. Environ 500 autobus arbovent les affiches du Syndicat des fonctionnaires municipaux et deux publicités radio ont été diffusées pendant plusieurs semaines

sur les ondes des stations montréalaises.

La première phase de cette campagne se déroule sur le thème *Montréal, fais une ville de toi!* Cela rappelle aux gens que Montréal est présentement un amalgame de 19 arrondissements et d'une ville-centre, chacun travaillant en vase clos, ce qui multiplie les coûts, provoque des incohérences, des retards et rend complètement inégaux les services rendus aux citoyens selon où ils habitent dans la ville.

« Les Montréalais et les Montréalaises n'en ont pas pour leur argent. Ils paient pour une administration qui ressemble parfois à la mai-

son des fous dans *Astérix*. Il faut remettre un peu d'ordre dans la maison, ça passe par le maintien de l'expertise interne et la fin des frontières artificielles entre les arrondissements. Au lieu de mettre en commun les ressources, partager l'expertise, se parler et se coordonner, le maire Tremblay a créé des murs. Ils doivent être abattus pour le bien de tous », explique la présidente du syndicat, Monique Côté.

Si vous souhaitez commenter ou appuyer cette campagne, écrivez au syndicat des cols blancs de Montréal (SCFP 429) au **montreal@scfp.qc.ca** ou **montreal@scfp.qc.ca**.



Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arsenault

Secrétaire général René Roy

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopie : 514 383-8001

ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration Carole Clément (DS Montérégie); Clairandrée Cauchy, Daniel Mallette (Métallos); Alexandre Boulé (SCFP); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Jean-François Labonté (SEPB); Mélanie Malenfant (SQUEES-298); Monique Audet, Réjean Bellemare, Louis Cauchy, Lise Côté, Robert Demers, Jean Dussault, Manon Fournier, Denise Gagnon, Jean Laverdière, Serge Leblanc, Atim León, Sylvie Lépine, David Maden, Dominique

Savoie, Nicole Trachy, FTQ.

Conception graphique Anne Brissette

Photos Clément Allard, Clairandrée Cauchy, Magalie Dagenais, Stéphane Daoust, Laetitia Deconinck, Martine Doyon, Isabelle Gareau, Imagerie photographique, Julie Lacasse/Zone Studio, Steve Larouche, Jean Laverdière, David Maden, Daniel Mallette, Jacques Nadeau, François Nadeau, Ginette Paul, Dominique Racicot.

Illustrations Marc Mongeau, Anne Brissette.

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Legris Service Litho

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

Tirage 52 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0700-8783

SICG 877-M



La société civile perd du terrain au profit des gens d'affaires

La fête du 1^{er} Mai est aussi un moment privilégié pour le mouvement syndical de faire le point sur les grands enjeux qui touchent les travailleurs et les travailleuses, autant dans le domaine syndical que politique et social. Dans une entrevue accordée au *Devoir* dans le cahier spécial sur le syndicalisme, publié à l'occasion du 1^{er} Mai, le président de la FTQ déplore que le gouvernement soit devenu l'allié des gens d'affaires. Au sujet du dernier budget Bachand, Michel Arsenault affirme que les syndicats n'ont pas été entendus et que le budget déposé est «celui des lucides».

Plus grave encore, le président de la FTQ s'inquiète particulièrement du cercle d'influence que la société civile est en train de perdre au profit des gens d'affaires. Il cite en exemple

ce qui se passe à la Commission de l'équité salariale et au Conseil consultatif sur le travail et la main-d'œuvre. « *C'est le modèle québécois qui est menacé quand le gouvernement abolit les derniers lieux du paritarisme pour créer de nouveaux lieux de concertation d'où sont exclus les représentants syndicaux* », s'insurge Michel Arsenault.

Ce bilan a aussi été l'occasion de faire le point sur des enjeux importants comme la négociation dans les secteurs public et parapublic et de souligner des grandes batailles syndicales comme celle récemment gagnée par les travailleurs agricoles.

Vous pouvez consulter le répertoire de photos des activités qui se sont tenues partout au Québec sur le portail Internet de la FTQ : www.ftq.qc.ca, section *Nouvelles*.



ISABELLE GAREAU

Résolution adoptée par le Conseil général de la FTQ

Attendu que le dernier budget du gouvernement Charest consacre, par l'abolition d'un certain nombre d'organismes de concertation et de paritarisme, la rupture du dialogue social tout en privilégiant une approche autocratique;

Attendu que les mesures de ce budget, entre autres au chapitre de l'équité salariale, mais également par le caractère régressif de sa quête de revenus, en santé ou ailleurs, appauvrissent davantage les femmes que tout autre groupe de la société;

Attendu que l'introduction d'une franchise fixe pour tous et toutes et l'annonce d'un ticket modérateur accolé à la fréquence d'utilisation du système de soins de santé créent une brèche importante dans les principes reconnus de gratuité, d'accessibilité et d'universalité;

Attendu que l'échéancier fixé arbitrairement pour le retour à l'équilibre budgétaire est irréaliste et dogmatique;

Attendu que le confinement à des fonds dédiés des principales missions de l'État aura pour résultat une pénurie artificielle de revenus à allouer à de nouvelles mesures;

Attendu que l'obsession coûteuse du remboursement accéléré de la dette publique se fait au détriment de l'injection de fonds adéquats pour assurer la qualité et la pérennité des services publics;

Attendu l'absence de mesures visant la taxation des institutions financières, de leurs transactions, de la spéculation, de même que l'absence de mesures ciblées pour la relance et le soutien des secteurs de la forêt, minier et manufacturier;

Attendu l'absence de mesures conséquentes pour le développement régional ou pour le développement de filières comme l'électrification des transports en commun ou la mise en valeur et la maîtrise d'œuvre au chapitre des énergies renouvelables;

Il est résolu que :

La FTQ et ses affiliés préparent et diffusent largement un dépliant sous la forme d'un appel aux élus de tous les paliers de gouvernement, aux responsables d'organismes publics et aux intervenants de la société civile pour exiger le retrait des mesures régressives et de droite du budget Bachand; que cette démarche coordonnée au niveau régional fasse l'objet de rencontres avec les députés, de comptes rendus réguliers et de sorties publiques tant régionales que nationales;

La FTQ et ses affiliés fassent des démarches afin de constituer une coalition la plus large possible avec les autres centrales, coalitions, groupes progressistes et partis d'opposition, dans le cadre d'activités régionales et nationales en vue de faire reculer le gouvernement Charest;

La FTQ et ses affiliés suscitent la tenue de sorties communes, dès l'automne 2010, de l'IRÉC, de l'IRIS et de Économie autrement, avec les centrales syndicales, afin d'apporter une réponse unitaire aux économistes de droite, sur la dette, sur les services publics et sur les mesures régressives du budget Bachand;

La FTQ et ses affiliés s'associent activement aux activités locales, régionales et nationales de la Marche mondiale des femmes;

La FTQ et ses affiliés prennent le leadership d'un appel à la tenue, au printemps 2011, d'États généraux sur la santé avec une déclaration commune contre la privatisation et sur le système de santé que nous voulons.



JACQUES MADEAU

« Grâce à l'engagement des TUAC, cette première victoire est majeure pour des milliers de travailleurs agricoles, québécois ou migrants, qui pourront désormais se donner collectivement des outils pour se faire respecter et travailler, sinon carrément vivre, dans des conditions décentes », ont fait valoir le président de la FTQ, Michel Arsenault, et Louis Bolduc des TUAC, en marge de cette décision de la CRT.

« Il n'est pas normal, dans une société avancée comme la nôtre, que des groupes de travailleurs soient privés d'un droit fondamental comme celui d'association, à plus forte raison lorsque leurs conditions de travail sont parmi les plus astreignantes », ont-ils ajouté.

Mais la guerre n'est pas gagnée, loin de là, pour ces travailleurs vivant souvent dans des locaux dont la salubrité ne serait même pas acceptée pour y loger les animaux de la ferme et qui reçoivent des salaires dérisoires compte tenu des longues heures de travail accomplies dans les champs.

Ironie du sort, quelques jours après la publication de cette décision, le confrère Arsenault était invité à un colloque de Solidarité rurale où était également présent le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Christian Lacasse, dont l'organisme soutenait financièrement les frais légaux des agriculteurs opposés à la syndicalisation des travailleurs agricoles. Michel Arsenault n'a pas manqué l'occasion de questionner le président de l'UPA sur la sorte de syndicalisme qui se pratiquerait sur le dos de travailleurs démunis et à qui on dénierait tout accès au droit reconnu d'association.

Au moment d'écrire ces lignes, on apprenait que le procureur général (également partie au dossier) et les agriculteurs Locas & L'Écuyer avaient décidé de poursuivre le dossier au plan juridique.

La décision de la CRT rendue le 16 avril 2010 par le commissaire Robert Côté, également vice-président de la CRT, porte la référence 2010 QCCRT 0191.

ÉQUITÉ SALARIALE

Une attaque sournoise du gouvernement contre les femmes

30 MARS 2010 : EN PRÉSENTANT SON BUDGET, LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR (OUPS ! LIBÉRAL) DE JEAN CHAREST ASSÈNE UN AUTRE DUR COUP AUX TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC.

En effet, il a unilatéralement décidé d'abolir purement et simplement la Commission de l'équité salariale (CÉS) et de transférer ses activités à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).

Pourtant, à peine dix mois plus tôt, c'est ce même gouvernement qui annonçait en grande pompe non seulement son appui indéfectible à la CÉS, mais son renforcement par l'ajout de ressources nécessaires à ses nombreux défis. Cette annonce émanait du premier ministre Charest même, et des ministres du Travail d'alors, David Whissell, et Christine St-Pierre, ministre responsable à la Condition féminine. Tous ont soutenu « l'importance de l'équité salariale pour faire avancer les femmes sur le chemin de l'égalité ».

Doit-on encore rappeler que le travail en équité salariale est loin d'être terminé au Québec? Que bien peu d'entreprises à ce jour se sont engagées dans la phase du maintien? Est-il toujours besoin de réitérer que les femmes ont droit à un salaire juste et équitable pour le travail qu'elles effectuent?

La FTQ fera toutes les pressions nécessaires, politiques et publiques, pour dénoncer vivement le budget Bachand et ses conséquences néfastes pour les femmes et les travailleuses, et pour faire renverser notamment la décision d'abolir la CÉS et de transférer ses activités à la CDPDJ.

La FTQ a déjà fait parvenir une lettre au premier ministre du Québec avec copie à tous les ministres concernés. D'autres actions sont en marche.

Assez, c'est assez !



Cet été, le Front commun s'affiche

Les principales artères du réseau routier québécois seront vertes cet été. En effet, le Front commun a l'intention de se rappeler au gouvernement et à la population en s'affichant sur plus d'une centaine de grands panneaux autoroutiers en juillet et en août. Ces panneaux rappelleront que des dizaines de milliers de personnes sont au service de la population dans chacune des régions du Québec.

D'ici là, tous les syndicats membres du Front commun continueront d'utiliser les services de médiation pour tenter d'en arriver à une entente négociée et ils ont mis le gouvernement au défi d'en faire autant.

Une rencontre des dirigeants et dirigeants des organisations membres du Front commun aura lieu sous peu pour tracer un bilan des négociations et discuter des perspectives d'actions communes pour provoquer de nouvelles avancées au cours des prochaines semaines.

ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL (AECG) ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE

Plus menaçant encore que l'ALENA...

EN AVRIL DERNIER SE TENAIT LA TROISIÈME RONDE DE NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE POUR CONCLURE, D'ICI LA FIN DE 2011, UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE DONT LA PORTÉE EST PLUS VASTE ENCORE QUE CELLE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN (ALENA).

Selon le texte provisoire, les politiques d'achat public seraient fortement restreintes dans leur application, privant ainsi les gouvernements d'un outil efficace pour soutenir les investissements et les emplois locaux. Aussi, des clauses semblables à celles contenues dans l'ALENA permettront aux entreprises d'intenter des poursuites contre les États si une loi les prive d'une possibilité de profits. Enfin, plusieurs dispositions permettent d'ouvrir la porte à la privatisation des services publics et de faciliter l'accès privilégié aux matières premières.

Importer le modèle social européen ? Oh que non !

Cet accord peut sembler une alternative intéressante parce qu'il se négocie entre pays industrialisés partageant les mêmes valeurs de solidarité et ayant des services publics développés, des normes plus élevées que les nôtres notamment dans le domaine du travail. Mais attention ! L'Union européenne (UE), contrairement aux pays qui la composent, loge résolument à droite en matière de libéralisation des échanges. Les restructurations des dernières années imposées aux pays membres



ont conduit à une plus grande privatisation des services publics, notamment l'eau, l'énergie, les télécommunications et les postes.

Réactions syndicales

Les syndicats des services publics, notamment le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), ont publié une évaluation critique de l'accord. À l'invitation du gouvernement du Québec, la FTQ, de concert avec la CSN et la CSD, a transmis ses exigences en matière de protection de droits fondamentaux du travail. À titre de membre du Réseau pour la justice dans le commerce, la FTQ a adhéré à la déclaration qui réclame notamment de la

transparence, un engagement ferme des négociateurs de ne pas ouvrir les marchés publics, de protéger les services publics, et de ne pas compromettre la souveraineté des États.

Pour en savoir plus...

La proposition de l'intersyndicale CSD – CSN – FTQ est disponible sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca, onglet *Services de la FTQ / Solidarité internationale*.

Le Réseau pour la justice dans le commerce a rendu public le texte provisoire de l'accord et a produit des fiches d'information qui résument les impacts dangereux de cet accord dans divers domaines.

Site web : www.commercejuste.ca

HAÏTI Entre l'urgence et le développement : la solidarité !

Le 12 janvier dernier, Haïti, pays appauvri par les injustices et les crises politiques et environnementales, a subi l'un des pires cataclysmes de notre ère. Pour des milliers d'Haïtiens et d'Haïtiennes, la vie s'est arrêtée. Les familles haïtiennes souffrent et toute la communauté québécoise avec elles.

Lors de cataclysmes, les cordons de nos bourses se délient rapidement. La réponse de la communauté internationale n'a pas tardé. Les campagnes de financement se sont organisées et les Haïtiens se relèvent courageusement.

La solidarité internationale, ça nous concerne tous

Depuis plus de vingt ans, la FTQ entretient des liens de coopération en Haïti. Il était donc tout naturel pour la centrale syndicale de participer au Sommet sur le développement organisé par la Confédération syndicale internationale (CSI) et les Fédérations professionnelles internationales qui s'est tenu à Santo Domingo les 8 et 9 avril dernier. Une centaine de personnes d'une vingtaine de pays ont répondu à l'appel.

Ce Sommet a permis d'élaborer une feuille de route fondée sur le Pacte mondial de l'emploi. Un programme de coopération syndicale global pour le renforcement du mouvement syndical haïtien a aussi été adopté.

Refondation sociale

Consécutivement, la FTQ, appuyée par Oxfam-Québec, en a profité pour recevoir les organisations syndicales haïtiennes et québécoises les 10, 11 et 12 avril afin de mieux coordonner l'aide, faire un inventaire des besoins et aider ses différents partenaires syndicaux à s'organiser. Il s'agira de mieux faire entendre leur voix afin d'instaurer un dialogue de reconstruction aux plans local, national et international. Une synthèse de ces travaux est disponible sur le portail Internet de la FTQ : www.ftq.qc.ca, onglet *Services de la FTQ / Solidarité internationale*.



Les syndicalistes haïtiens et québécois échantent sur les stratégies à adopter pour coordonner l'aide locale et internationale.

DES ALLIÉS DE CHOIX Les Médecins québécois pour le régime public

Médecin et présidente du regroupement Médecins québécois pour le régime public (MQRP), Marie-Claude Goulet s'est adressée au Conseil général de la FTQ du 19 mai dernier. Dénonçant la privatisation graduelle et en sourdine de notre système de santé, elle a pourfendu les partisans de la marchandisation croissante des soins de santé. « Parler marché, a-t-elle dit, c'est parler d'offre et de demande, de concurrence, d'acheteurs et de vendeurs, d'échanges commerciaux, d'intérêts, de profits, de gains et pertes... La médecine, c'est soigner des personnes, cela n'a rien à voir avec le marché. »

Lançant un appel pour une vaste campagne en faveur du secteur public, elle a rappelé que des solutions publiques étaient à portée de main pour faire face aux problèmes d'accessibilité à des médecins de famille et aux longs délais d'attente.

Cet appel va directement dans le sens du plan d'action de la FTQ, qui comporte la perspective de la tenue d'États généraux de la santé pour le printemps 2011.

Entre-temps, les trois centrales syndicales FTQ, CSN et CSQ, conjointement avec le MQRP, organiseront un colloque à la fin d'octobre prochain pour souligner les 40 ans du système public de santé du Québec et pour réclamer sa consolidation.



ISABELLE GAREAU

TRAVAILLONS ENSEMBLE

Nouvelles vidéos disponibles !

L'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées sont des sujets qui vous interpellent ? L'équipe du projet *Travaillons ensemble* est heureuse de vous annoncer la sortie de deux vidéos qui présentent le projet, son origine, ses objectifs et ses réussites.

Rappelons que le projet *Travaillons ensemble* a été mis sur pied il y a un peu plus d'un an par la FTQ et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) afin d'aider les syndicats de la FTQ à favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Ce projet vise à créer des liens et des mécanismes de collaboration entre les



syndicats affiliés à la FTQ et les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) dans toutes les régions du Québec.

La première vidéo est un documentaire qui explique l'origine du projet et ses mécanismes concrets pour sensibiliser, informer et soutenir les milieux de travail dans l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

La deuxième vidéo, intitulée *Le nouveau réceptionniste*, est le témoignage d'une belle réussite de cette collaboration. Il s'agit de l'expérience vécue par Julien Le Hir, entré en fonction il y a quelques mois comme réceptionniste au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Vous pouvez visionner ces vidéos sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca, onglet *personnes handicapées*, ainsi que sur YouTube. Vous pouvez également les commander auprès des responsables du projet : Serge Leblanc, au 514 858-4408 ou Marc Thomas, au 514 858-4412.

En souhaitant que le visionnement de ces vidéos vous donne envie de passer à l'action !

www.ftq.qc.ca
www.roseph.ca

Métier : orthophoniste

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Guylaine Larose, une fille de communication!

Guylaine Larose est orthophoniste à la Commission scolaire de Laval depuis plusieurs années. Les orthophonistes en milieu scolaire sont des spécialistes de la communication. Ils viennent en aide aux élèves dans tout ce qui concerne la parole, la compréhension et l'expression du langage et les habiletés

plus larges de communication et de raisonnement verbal.

Ce travail se fait en lien avec les apprentissages scolaires. Dans le travail de l'orthophoniste, il y a aussi une part de dépistage pour identifier les élèves qui présentent des problèmes de langage.

Les problèmes les plus fréquents chez les élèves du préscolaire et du primaire sont les retards et les troubles de parole et de langage. Chez les enfants plus vieux, les orthophonistes sont aussi impliqués dans l'identification des problèmes de dyslexie et de dysorthographe.

Un travail d'équipe

Les orthophonistes travaillent en équipe-école avec les orthopédagogues, les psychologues, les professeurs, les techniciens en éducation spécialisée et la direction de l'école. C'est ensemble qu'ils déterminent un plan d'intervention adapté à chaque élève. Par la suite, Guylaine développe son propre plan



« Le plus merveilleux dans ce métier, c'est de faire une différence »

de traitement orthophonique qui cible des objectifs de langage bien particuliers.

Étant donné le problème de pénurie de ressources, Guylaine, comme la plupart des autres orthophonistes en milieu scolaire, travaille dans plusieurs écoles sur le territoire lavallois. Les ressources sont limitées et le temps accordé à chaque école est réduit. « Deux journées par mois de service pour une école, ce n'est pas facile pour le suivi. Nous sommes obligés de faire des choix déchirants, voir



MARTINE DOYON



les cas les plus urgents. Nous devons faire preuve de beaucoup de créativité en milieu scolaire pour desservir le mieux possible les enfants ».

Le choix du réseau public

Guylaine a fait le choix de travailler dans le réseau public. « C'est une richesse de voir les enfants évoluer dans leur milieu de vie. Le travail que l'on fait avec l'équipe-école nous permet aussi d'avoir une vision globale et d'établir un plan d'intervention adapté à chaque enfant. »

« Le plus merveilleux dans ce métier, c'est de faire une différence. On voit les élèves évoluer. En leur donnant

des outils pour communiquer, on fait une différence dans leur parcours scolaire et de vie. On les voit devenir... plus heureux finalement! ».

Guylaine travaille entre autres avec Marc-Antoine, un élève de préscolaire qui a des difficultés au niveau du langage (photos ci-contre). Par le jeu, elle lui fait nommer des mots pour qu'il pratique sa prononciation. « Il a fait un progrès extraordinaire depuis le début de l'année », raconte Guylaine et on sent bien la fierté dans les yeux de cette fille de communication! « Le langage oral c'est comme la base d'une maison. Quand la base est stable, on peut y ajouter plus aisément les autres apprentissages, la lecture, l'écriture », affirme-t-elle.

Merci à Roger Bazinet, président du Syndicat des professionnels et professionnels de Laval-Rive-Nord (SPPLRN), affilié au SCFP, qui a rendu cette entrevue possible.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Don McKay, un militant sensible aux causes des minorités

Don McKay est né dans la ville de Hawera, en Nouvelle-Zélande, pays situé dans l'hémisphère sud de l'océan Pacifique, au sud-est du continent australien.

Don est arrivé à Montréal en 1967, à l'âge de 18 ans. Cependant, ses premières expériences en tant qu'immigrant ont débuté en 1961. Alors âgé de 12 ans, il déménage avec sa famille en Colombie-Britannique où son père a trouvé un emploi dans son domaine, le design industriel.

Plusieurs éléments ont marqué le jeune Don à son arrivée, notamment

l'hiver avec la neige et le « frette ». Même si en Nouvelle-Zélande il y a de la neige sur le sommet des montagnes, c'est en culottes courtes et pieds nus que Don a vécu son enfance néozélandaise. De surcroît, c'est en plein cœur de l'été qu'il quitte son pays, au mois de janvier, et arrive en plein hiver sur le sol canadien. Outre les changements climatiques, Don fait face à plusieurs nouveautés : c'est la première fois qu'il voit une télévision, une laveuse électrique et autant de voitures qui circulent...

L'emploi qu'occupe son père amène la famille à déménager presque tous les ans, ce qui lui a permis de connaître plusieurs coins du pays. Lors de son arrivée à Montréal, il saisit rapidement l'ampleur des changements sociaux en cours et a tout de suite envie de s'impliquer.

Le français, la voie de l'intégration

Pour pouvoir participer activement à la vie citoyenne,

il décide d'apprendre le français. « Je me suis trouvé un emploi d'entretien ménager au St-Hubert BBQ, où j'étais le seul anglophone. J'ai gagné le respect des autres travailleurs en faisant l'effort de parler en français et j'ai reçu beaucoup d'aide de leur part ».

Deux ans plus tard, en 1969, alors qu'il est étudiant à l'Université Concordia et journaliste pour le journal universitaire, il participe à l'occupation dans « l'affaire Sir George Williams » où l'on revendiquait une enquête impartiale sur des accusations de racisme. Il a été battu, emprisonné, expulsé de l'Université, menacé de déportation et ultimement acquitté et blanchi de toute accusation en 1975, à la suite de son procès.

Après son expulsion de l'Université, l'accès aux autres établissements universitaires lui est refusé. Le réseau de contacts de son passé journalistique lui a permis de trouver un emploi de typographe dans une première imprimerie non syndiquée et c'est en 1973

que son travail en milieu syndiqué débute.

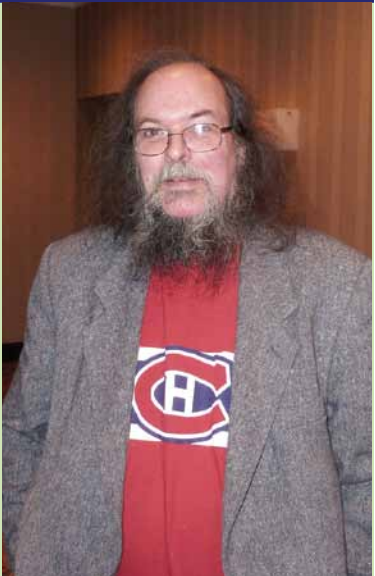
Le mouvement syndical : un milieu ouvert

Don a rapidement senti que les personnes immigrantes ont une place dans le mouvement syndical.

« Deux dirigeants bien connus de l'Union typographique de Québec étaient immigrants : Gustave Francq, le fondateur du Monde ouvrier, était membre de la section locale 145. Kalmen Kaplansky, pionnier des droits de la personne au Congrès du travail du Canada (CTC) et sur le plan international, était également membre de ma section locale d'origine, le 176. Il était à sa retraite lorsque je l'ai rencontré dans les années 70. »

Dès 1975, Don s'implique dans son syndicat local, soit la section locale 176 de l'Union typographique, aujourd'hui la section locale 145 du SCEP. En 1982, il deviendra permanent syndical.

Tout au cours de sa vie, il s'implique activement



DAVID MADEN

Don McKay

dans la lutte contre les discriminations et la défense des droits, particulièrement dans les cas des autochtones, des personnes de couleur et des handicapés. Il s'implique également auprès des personnes alcooliques et des toxicomanes, notamment en tant que délégué social. Il est aussi membre fondateur du comité des personnes immigrantes de la FTQ.

Don, comme beaucoup d'autres personnes immigrantes, marque l'histoire du syndicalisme au Québec.

FORTRESS PAPER ACQUIERT L'USINE DE THURSO AVEC L'AIDE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

La rayonne au secours de l'industrie papetière ?

Voilà un projet novateur et porteur d'espoir puisque l'usine qui était fermée depuis près d'un an, est maintenant en activité et que les perspectives d'avenir sont très positives. La production de l'usine sera dorénavant dans un créneau jamais vu dans l'industrie soit celui de la production textile. « Cela a de quoi surprendre que notre pâte produite à partir de bois servira dorénavant à faire des vêtements (de la rayonne) et non plus du papier », a indiqué Renaud Gagné, vice-président du SCEP-Québec. En outre, deux autres projets d'avenir se grefferont à l'usine : soit la production d'électricité par la cogénération de biomasse et du bioraffinage.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

L'intégration des personnes immigrantes au cœur du développement régional

Le 26 mars dernier, le Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, a tenu une journée de réflexion portant sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes immigrantes.



Plus d'une cinquantaine de personnes, issues du monde syndical, politique, municipal, des organismes communau-

taires, des organismes gouvernementaux et du secteur de l'enseignement, se sont réunies pour faire le point sur la situation et identifier les moyens pour améliorer les pratiques d'intégration des personnes immigrantes.

La journée a débuté par l'allocution du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Daniel Bernard, qui s'est réjoui de cette rencontre. Il a souligné l'importance qui doit être accordée à l'immigration dans le développement de la région. Le président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, Ulrick Chérubin, et la directrice régionale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour les régions de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, Suzanne Ménard, se sont également adressés à l'assemblée.

Se concerter pour avancer....

Les présentations et les ateliers qui ont suivi ont permis de faire le point sur les attentes envers les divers paliers de gouvernement et d'identifier des façons concrètes pour que les groupes œuvrant auprès des personnes immigrantes puissent travailler ensemble à l'intégration sociale et à l'intégration dans les milieux de travail.

Plusieurs actions concrètes ont été présentées ou suggérées pour faciliter l'intégration sociale, laquelle interpelle au premier chef les organismes locaux et communautaires. Parmi les exemples cités, notons : les services de francisation, les logements à prix abordable, le transport en commun, les places en garderie, le guichet unique des services gouvernementaux, etc.

Pour les personnes participantes, la sensibilisation de la population en général et des entreprises et des syndicats en particulier demeure la clé pour réussir à défaire les préjugés et relever les défis que représente l'intégration. L'importance de sensibiliser les personnes immigrantes elles-mêmes pour une meilleure compréhension de la société québécoise a également été soulevée.

Une expérience à renouveler

Les personnes présentes ont exprimé le désir de se revoir régulièrement afin de partager les bonnes pratiques et travailler à maintenir ainsi la vigueur économique de la région. L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants doivent devenir des priorités pour le monde du travail au Québec, en particulier dans les régions.

JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE À SAINT-FÉLICIEN

La région se mobilise

Plus de 40 personnes ont participé, le 20 avril dernier à Saint-Félicien, dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais, à deux journées de réflexion sur l'avenir de l'industrie forestière.

Organisé par la FTQ et le Fonds de solidarité, dans le cadre du programme de formation socioéconomique, cet événement a permis de discuter et d'échanger sur plusieurs sujets de l'heure tels que l'occupation optimale du territoire et la transformation des matières premières.

« C'est une chose de dire que la forêt offre un énorme potentiel de développement, encore largement sous-estimé, encore faut-il qu'on arrête de se contenter de fabriquer des 2 x 4 et du papier journal. On doit s'intéresser davantage aux possibilités de développer de nouveaux produits tout en favorisant le développement de créneaux spécifiques à chaque région, dans une perspective de développement durable », a expliqué Jean-Marc



Crevier, conseiller régional de la FTQ au Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Des nouvelles possibilités

Parmi les invités, Martin Champoux, de FP Innovation, a captivé l'assemblée en présentant les nombreuses possibilités de développement de nouveaux produits à partir de la fibre de bois.

Les questions de l'utilisation des installations existantes de pâtes et papiers, ainsi que de la bioraffinerie et des nanotechnologies forestières ont aussi été abordées lors de ces deux journées. Les représentants



du Fonds de solidarité de la FTQ ont profité de l'occasion pour présenter leurs futurs investissements pour soutenir les projets novateurs dans le secteur de la forêt.

Un comité de travail dans la région

Pour assurer la promotion de telles activités et veiller à leur mise en œuvre, la FTQ et ses deux conseils régionaux ont mis sur pied un comité de travail. « Il nous faudra mettre sur pied dans la région un organisme voué au développement de la transformation et au déploiement des nouvelles productions liées à la forêt », a déclaré le confrère Crevier.

TRAVAILLER EN FRANÇAIS

Dans le Suroît, la vigilance s'impose

DANS LE CADRE DE LA TOURNÉE RÉGIONALE PORTANT SUR L'ÉTAT DU FRANÇAIS DANS LES ENTREPRISES, LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ DU SUROÎT ACCUEILLAIT LE 9 MARS DERNIER DOMINIQUE SAVOIE ET LOLA LEBRASSEUR, RESPECTIVEMENT DIRECTRICE DU SERVICE DE LA RECHERCHE ET DIRECTRICE DU SERVICE DE LA FRANCISATION DE LA FTQ.

Réunis en assemblée générale spéciale pour l'occasion, les 25 délégués de sections locales affiliées ont témoigné de la situation du français dans leur milieu de travail. Il appert que la francisation varie considérablement d'un milieu de travail à un autre. Dans les entreprises où l'employeur collabore, le français se porte bien et s'impose comme langue du travail. Cependant, il y a encore, en 2010, des entreprises qui résistent à se conformer aux exigences de la loi 101 et dans ces cas, la situation du français recule.

Plus de trente ans après l'adoption de la loi 101, le projet de francisation des milieux de travail est loin d'être terminé. Rien n'est jamais acquis définitivement surtout dans un



domaine aussi sensible et vulnérable que celui de la francisation des milieux de travail. La francisation du travail requiert de la part des syndicats une réelle implication car ils en sont les porteurs privilégiés.

Quelles perspectives?

Face à ces enjeux, les délégués soutiennent qu'il ne faut pas baisser la garde. Directement impliqués sur le terrain de l'entreprise, les syndicats doivent maintenir un haut degré de mobilisation autour de l'objectif et mettre de l'avant des moyens concrets pour promouvoir et protéger le français au travail.

Parmi ces moyens, il faut avant tout stimuler la participation des travailleurs et des travailleuses au sein des comités de francisation. Ces derniers devraient bénéficier de toute l'information et de la docu-

mentation nécessaires pour participer pleinement aux travaux du comité. Qui plus est, une vaste campagne d'information devrait être menée dans tous les milieux de travail pour faire connaître aux travailleurs et aux travailleuses la nature et l'étendue de leurs droits de travailler en français.

Comme le soulignait un participant lors de la rencontre : « Nous avons de quoi être fiers de notre langue. Ce n'est pas un handicap, c'est un atout que nous devons exploiter. À nous de la défendre et de la faire respecter. »

Une expérience enrichissante qui a permis de nombreux échanges entre les participants et les participantes provenant des sections locales de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, ainsi que du Regroupement de syndicalistes à la retraite (RSR).

SEMAINE DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE



MARTINE DOYON

La FTQ salue le travail de milliers d'hommes et de femmes qui œuvrent auprès des enfants du Québec

À l'occasion de la Semaine des services de garde en milieu scolaire (SGMS), qui s'est tenue du 17 au 21 mai dernier sur le thème *Complices et différents*, la FTQ et ses trois syndicats affiliés qui représentent les membres des services de garde, le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau – Québec (SEP-B-Québec), l'Union des employés et employées de service (UES-800), et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), ont salué l'excellent travail des 12 600 travailleuses et travailleurs qui œuvrent auprès de 230 000 enfants au Québec.

La FTQ a aussi profité de cette Semaine pour demander à la ministre Courchesne d'agir rapidement concernant les différentes mesures proposées par le comité mis sur pied par le ministère de l'Éducation en vue d'améliorer la qualité des services, particulièrement sur le financement, le renforcement de la réglementation et le rehaussement des exigences de formation pour l'obtention d'un poste.

La centrale syndicale rappelle que l'amélioration des services doit passer par l'amélioration des conditions de travail, notamment par des revenus plus élevés pour ceux et celles qui travaillent avec nos enfants. Faute de quoi le roulement de personnel continuera à s'accroître ce qui, par conséquent, diminuera la qualité et la stabilité de ce service.

MONTÉRÉGIE

Une journée enrichissante pour les déléguées sociales et les délégués sociaux



Le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Le 22 avril 2010, une soixantaine de personnes ont assisté à la 5^e Rencontre annuelle du réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux de la Montérégie à Brossard.

Les militants et les militantes des Conseils régionaux Haute-Yamaska, Richelieu et du Suroît ont d'abord eu l'occasion d'entendre le secrétaire général de la FTQ, René Roy, sur les questions de l'heure, notamment sur le récent budget du gouvernement Charest. Il a encouragé les militants et les militantes à poursuivre leur engagement comme délégués sociaux et les a remerciés de ce travail si important au sein de la FTQ.

En lien avec le thème de la journée, *Sortir du cercle de la dépendance: comment y arriver*, Manon Bouthot, directrice générale de Centraide Richelieu-Yamaska, a mentionné que l'organisme soutient depuis longtemps des centres de réhabilitation en dépendance.

Témoignage percutant

Le témoignage d'un toxicomane a soulevé émotions et applaudissements. Il a permis d'entamer la réflexion et les échanges pour la conférence de l'après-midi.

La journée s'est poursuivie en compagnie de Jean-Pierre Gagné, travailleur social et expert en dépendance, avec une conférence-atelier ayant pour titre *L'approche motivationnelle et le cycle du changement*. Il a expliqué comment cette approche novatrice de la toxicomanie et des autres dépendances permet de comprendre ce que vit la personne qui demande de l'aide. «*Le traitement devient alors un outil ajusté au stade de motivation du client. Il s'agit généralement d'un traitement par étape, au fil des ans dans bien des cas.*»

Dans un jeu de rôle en ateliers, les participants et les participantes ont ensuite tenté de proposer des moyens d'aide appropriés au niveau de motivation de la personne à aider.

Travaillons ensemble

Pour leur part, les responsables du projet *Travaillons ensemble* pour l'intégration en emploi des personnes handicapées à la FTQ, Serge Leblanc et Marc Thomas, ont lancé un appel à la collaboration des syndicats affiliés.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'AVENIR DES TERRITOIRES DE SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC

La FTQ y était!

LES 20, 21 ET 22 AVRIL DERNIER, QUELQUE 300 PERSONNES, DE TOUS LES COINS DU QUÉBEC, SE SONT RÉUNIES À SHAWINIGAN, À L'INVITATION DE SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC, UNE COALITION À LAQUELLE PARTICIPE LA FTQ.

Sur le thème *Pour un Québec fort de ses communautés*, cette rencontre a été l'occasion pour une vingtaine d'organisations d'adopter la *Déclaration de Shawinigan* qui présente une vision et des principes permettant le développement de tous les territoires et de toutes les communautés du Québec. Au premier chef, la reconnaissance de l'interdépendance entre le monde urbain et rural, de la complémentarité entre Montréal

(la métropole), Québec (la capitale), et toutes les régions ainsi que de l'apport des communautés autochtones.

Lors de la rencontre des leaders, le président de la FTQ a rappelé les positions historiques de la centrale pour un développement durable, par exemple les 2^e et 3^e transformations des matières premières là où elles sont récoltées afin de limiter l'empreinte écologique dans la fabrication du produit fini. Dans une perspective d'occupation optimale du territoire, on favorise le développement de niches, de créneaux spécifiques à chaque région.

La création du Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) est un autre exemple de l'implication de la FTQ. Il s'agit

d'un Fonds de 75 millions de dollars investis au tiers par le Fonds de solidarité FTQ, Capital régional et coopératif Desjardins et la Financière agricole du Québec. Ce fonds sera en opération dès l'automne 2010 avec pour objectif de permettre à des jeunes d'avoir accès à du capital patient pour acheter des terres et des bâtiments agricoles.

Le gouvernement doit s'engager

Les leaders demandent au gouvernement de s'engager à mettre en œuvre un plan d'action concerté sur le développement des territoires qui s'appuie sur la vision et les principes de la *Déclaration de Shawinigan* et s'engagent à poursuivre leur mobilisation pour l'obtenir. La FTQ profitera des prochains mois pour poursuivre son travail sur ses politiques en matière de développement local et régional. La décentralisation et la régionalisation gouvernementales sont aussi des enjeux qui préoccupent grandement la centrale syndicale. Michel Arseneault a d'ailleurs rappelé aux élus locaux et régionaux l'importance historique du mouvement syndical dans les défunts conseils régionaux de développement (CRD) et son absence dans les structures de plusieurs des nouvelles conférences régionales des élus (CRÉ).

La Déclaration est disponible sur le site de Solidarité rurale:

www.territoires.qc.ca



STÉPHANE DAHOUST

Première rangée : Jean-Paul L'Allier-président d'honneur, Daniel Zizian-CREPUQ, Denise Boucher-CSN, Josée Bouchard-FCSQ, Claire Bolduc-SRQ, Louise Sicuro-Culture pour tous et Culture Montréal, Christian Lacasse-UPA, Yves Morency-Mouvement Desjardins, Michel Bissonnette-Ville de Montréal. **Deuxième rangée :** Eric Rousseau-FQCF, Clément Samson-CQCM, Michel Arseneault-FTQ, Patrick Duguay-Chantier de l'économie sociale, Jean Paradis-Fédération des cégeps, Rénaud Bernier-RESAM, Bernard Généreux-FQM, Robert Coulombe-UMQ, Christian Simard-Nature Québec, Gilles Côté-RNCREQ, Harout Chitilian-Conseil municipal de Montréal, Laurent Bousquet-La Coop fédérée. Absent: Michel Adrien - ACLDQ.

4^e édition des Célébrations de la Fierté Montréal 2010

Les Célébrations de la Fierté 2010 auront lieu du jeudi 12 août au dimanche 15 août et se dérouleront sur le thème *Partagez la Fierté*. Le comité pour la défense des droits des gais et lesbiennes de la FTQ s'associe à cet événement pour souligner les gains obtenus et les luttes à poursuivre pour protéger les droits fondamentaux bafoués de façon quotidienne.

Le comité profitera de la journée communautaire du 14 août pour rencontrer les personnes présentes et échanger avec elles sur les enjeux qui préoccupent la FTQ en matière de droits des gais et lesbiennes. Le comité vous invite à participer au défilé qui aura lieu le lendemain 15 août dans le centre-ville de Montréal.

Pour plus de renseignements, consultez le site officiel des Célébrations: www.fiertemontrealpride.com.

Journée vélo-boulot

Il y aura du nouveau pour la rentrée. Pour la toute première fois, la FTQ organise, en collaboration avec le SCFP, une journée « Vélo-boulot ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale *Sans ma voiture*, qui a toujours lieu le 22 septembre.

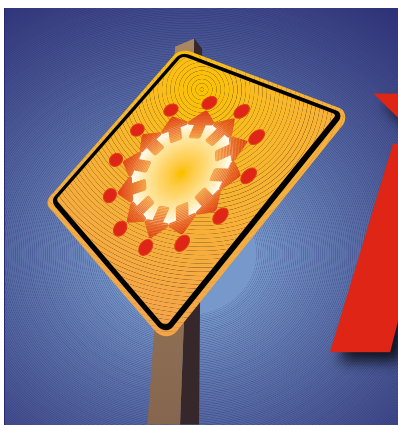


Tous les militants et les militantes et le personnel de la FTQ et de tous les syndicats affiliés, sont donc invités à se rendre au travail en vélo pour cette journée. De plus, nous ferons la cueillette de vos bicyclettes usagées. Elles seront remises à l'organisme Cyclo Nord-Sud, qui ensuite les fera parvenir à un pays du tiers-monde. Le SCFP avait organisé une journée semblable l'automne dernier, mais cette année, l'événement prend de l'ampleur.

Toutes les personnes participantes, que ce soit en pédalant jusqu'au bureau ou en offrant un vieux vélo, courront la chance de gagner de nombreux prix dont une bicyclette, un abonnement Bixi, de l'équipement de vélo, etc. Le matin, devant les bureaux montréalais de la FTQ, des séances d'information seront offertes et des guides pratiques de Vélo-Québec seront distribués.

C'est une occasion unique de montrer notre engagement envers l'environnement et notre solidarité envers les pays du tiers-monde.

Consultez les sites Internet de la FTQ et du SCFP pour plus de renseignements sur les prix et l'organisation de la journée. En espérant vous voir nombreux et nombreuses à enfourcher vos bolides à deux roues le 22 septembre prochain!



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, MAI-JUIN 2010

JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES TUÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL

Opération de sensibilisation et de visibilité à travers le Québec

LE 28 AVRIL DERNIER, LA FTQ A ORGANISÉ UNE IMPORTANTE ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION ET DE VISIBILITÉ À TRAVERS LA PROVINCE AFIN DE SOULIGNER LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES TUÉES ET BLESSÉES AU TRAVAIL.

Des bannières indiquant le nombre de personnes tuées au travail en 2009 ont été déployées sur les principaux axes routiers de plusieurs villes du Québec afin de rappeler à la population l'importance d'avoir des lois qui protègent adéquatement les travailleurs et les travailleuses.

Cette journée de commémoration a aussi été l'occasion dans plusieurs milieux de travail de tenir des activités de sensibilisation. Des travailleurs et des travailleuses des quatre coins de la province ont observé des moments de silence à la mémoire de leurs consœurs et confrères tués au travail.

« Il est déplorable de constater qu'année après année des travailleuses et des travailleurs soient tués ou blessés en pratiquant leur métier. Il est inacceptable qu'en 2009, 185 personnes sont mortes en exerçant leur profession ou des suites de maladies professionnelles. Cela doit être dénoncé haut et fort. Les travailleurs et les travailleuses du Québec sont en droit de pratiquer leur métier sans craindre de perdre la vie ou d'être blessés », a déclaré le

président de la FTQ, Michel Arsenault.

Manque flagrant de volonté politique

Le président de la FTQ a profité de la journée du 28 avril pour rappeler au gouvernement qu'il doit faire preuve d'une réelle volonté politique et se doter d'un échéancier concret pour que les mécanismes de prévention prévus dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail s'appliquent à tous les secteurs d'activité et dans tous les milieux de travail. Rappelons qu'à l'heure actuelle, plus de 80 % des salariés ne sont pas protégés.

La centrale syndicale revendique donc, dans tous les milieux de travail sans exception, la mise sur pied d'un comité de santé et de sécurité, ainsi que la nomination d'un représentant à la prévention, tel qu'il est prévu dans la Loi depuis 1979.

Des amendes plus sévères pour les mauvais employeurs

Selon la FTQ, il est également essentiel d'accroître le nombre d'inspecteurs de la CSSST et d'imposer des amendes plus sévères aux mauvais employeurs. Actuellement, au Québec, la loi régissant la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) prévoit une peine maximale de 50 000 \$ pour un entrepreneur responsable de la mort d'un travailleur, alors qu'en Ontario l'amende est de un demi-million de dollars.



L'Assemblée nationale reconnaît officiellement le Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail

Pendant que des activités de commémoration avaient lieu partout au Québec, les dirigeants de la FTQ, de la CSN et de la CSD étaient à Québec pour saluer le dépôt à l'Assemblée nationale d'un projet de loi visant à proclamer le 28 avril *Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail*. Rappelons que cette journée est soulignée depuis 26 ans par les organisations syndicales.

Les leaders syndicaux ont également profité de la Journée de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail pour rencontrer les médias et faire le point sur le bilan québécois des décès, accidents et maladies professionnelles liés au travail.



Claude Faucher, vice-président de la CSD, Michel Arsenault, président de la FTQ, et Roger Valois, vice-président de la CSN, à la tribune de la presse parlementaire à Québec le 28 avril dernier.

Des statistiques à l'échelle mondiale

L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que chaque année quelque 2,3 millions d'hommes et de femmes meurent d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, dont près de 360 000 d'accidents mortels et environ 1,95 million de maladies professionnelles incurables. À l'échelle du Québec, c'est comme si Montréal et ses couronnes nord et sud étaient rayées de la carte en une seule année. En termes économiques, l'OIT estime qu'environ 4 % du PNB annuel mondial, soit 1250 milliards de dollars, sont absorbés par les coûts directs ou indirects des accidents et des maladies professionnelles.

STATISTIQUES INACCEPTABLES!

La construction : 5 % de la main-d'œuvre, 26 % des décès

Depuis 30 ans, on relève que de 20 à 60 travailleurs sont victimes de lésions professionnelles chaque année dans le milieu de la construction. Cette statistique fait la honte du Québec qui doit mieux protéger ses travailleurs et ses travailleuses, particulièrement dans cette industrie. Il faut davantage d'inspection, de meilleurs programmes de prévention et que les entreprises fautives soient mises à l'amende.

LA FTQ BIEN REPRÉSENTÉE AU GALA DES PRIX INNOVATION DE LA CSST

L'entreprise Les Produits Neptune de Yamaska grande gagnante dans la catégorie Grandes entreprises

L'ENTREPRISE LES PRODUITS NEPTUNE INC., DONT LES EMPLOYÉS SONT MEMBRES DU SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (SQEES-FTQ), EST LA GRANDE GAGNANTE DANS LA CATÉGORIE GRANDES ENTREPRISES DES PRIX INNOVATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

L'entreprise a reçu cet honneur lors du Gala national qui s'est tenu au Centre des congrès de Québec, le 14 avril dernier. En présence du ministre du Travail, Sam Hamad, et de plus de 500 employeurs et travailleurs, le président du conseil d'administration et chef de la direction de la CSST, Luc Meunier, a souligné l'importance de la collaboration entre employeurs et travailleurs en matière de santé et sécurité au travail.

Rappelons que ce concours, organisé par la CSST, vise à récompenser les initiatives mises sur pied pour éliminer certains risques dans les milieux de travail et à les faire connaître.

L'ingéniosité au service des travailleurs...

Pour effectuer certaines tâches, les travailleurs devaient retourner les baignoires. Les poids manipulés allaient de 34 à 68 kg. De plus, ils devaient faire très attention de ne pas les égratigner en les

retournant. Après plusieurs essais, le Service de recherche et développement a conçu un dispositif qui permet de retourner les baignoires à l'aide de sangles mues par moteur. Ce système permet de soulever et de retourner partiellement ou complètement tout objet sur lequel on doit travailler en plusieurs endroits. Maintenant, un travailleur peut faire cette tâche... sans effort!

Hommage à Louis Laberge

Ce 5^e Gala national des Prix innovation en santé et sécurité du travail marquait cette année le 30^e anniversaire de la CSST. Pour l'occasion, l'organisme a rendu hommage, à titre posthume, à Louis Laberge, président de la FTQ de 1964 à 1991 et membre du conseil d'administration de la CSST de 1980 à 1991.

Ce prix a aussi été remis à Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec de 1986 à 1997 et administrateur de la CSST de 1980 à 1998.



Sam Hamad, ministre du Travail, et Luc Meunier, président et chef de la direction de la CSST, entourent les lauréats de la catégorie Grandes entreprises, Pierre Mailloux, Nancy Graveline, Luc Martel, Julie Breton, Véronique Dufort, Luc Beaupré, Marc Veilleux et Jacques Dionne.



Sam Hamad, ministre du Travail, Ghislain Dufour, Jean Laberge (fils de Louis Laberge) et Luc Meunier, président et chef de la direction de la CSST.

Luc Meunier, président du conseil d'administration et chef de la direction de la CSST, a souligné que par leur implication, leur franc-parler, leur vision et leur dynamisme, Louis Laberge et Ghislain Dufour ont apporté une

grande contribution à la santé et à la sécurité des travailleurs du Québec : « Par leur détermination, ils ont élevé la santé et la sécurité du travail au rang de valeur centrale et incontournable dans les milieux de travail », a-t-il affirmé.

Qu'on se le dise

...comme dans un moulin

Vous connaissez sûrement l'expression « on y entre comme dans un moulin » qui est utilisée pour décrire un endroit accessible et ouvert à tous. Certains de nos milieux de travail en sont une excellente représentation. Lors de l'arrivée d'un nouvel employé, qu'il soit jeune ou plus expérimenté, plusieurs entreprises ne se sont pas dotées d'un programme d'accueil structuré. Trop souvent limité à des présentations d'usage, à localiser les vestiaires ou les aires d'aisance, l'accueil laisse peu de place en matière de santé-sécurité, à l'enseignement des bonnes pratiques et méthodes de travail, à l'identification des risques présents et aux façons de les éliminer.

Lors du dernier recensement canadien, cette question a été posée : Si vous avez occupé un nouvel emploi au cours des trois dernières années, un programme d'accueil en santé-sécurité du travail existait-il chez le nouvel employeur? C'est sans surprise pour nous que la majorité des personnes interrogées ont répondu non. Quant aux résultats compilés par province, le Québec se classe hélas bon dernier.

La saison estivale est une période propice à l'arrivée de nouveaux travailleurs dans nos milieux de travail. Il est donc primordial que les comités de santé-sécurité revendiquent la mise en place de programmes d'accueil axés sur les risques et les dangers présents de manière à prévenir les lésions professionnelles. Trompeter « faites attention! » n'expliquera en rien les raisons de l'application de telle consigne ou de telle méthode. À titre d'exemple, si la tâche consiste à mélanger un acide à de l'eau, informer le travailleur qu'il faut toujours verser l'acide dans l'eau, tout compte fait, tient plus du commentaire que d'une explication claire. En revanche, rajouter une référence à l'adage « acide dans l'eau = bravo, eau dans l'acide = suicide » lui fournit un outil additionnel pour garder en mémoire la manière d'effectuer cette tâche de façon sécuritaire.

Qu'il s'agisse de manipulation de produits chimiques, de procédures de cadenassage, de techniques de manutention ou d'élinguage, de l'utilisation de chariots élévateurs, de la présence de contraintes thermiques ou de dangers associés aux machines, un programme d'accueil structuré définira les risques présents dans le milieu de travail ainsi que les moyens mis en place pour les éliminer.

Voilà de la vraie prévention.

« Tous les Américains méritent de travailler dans un lieu sûr »



Extraits du discours du président américain Barack Obama après le décès de 29 mineurs suite à un coup de grisou dans une mine d'Upper Big Branch en Virginie-Occidentale (est).

« À toutes les familles qui aimaient profondément les mineurs qui ont perdu la vie, [...] nous marchons à vos côtés, le cœur serré.

« En même temps que nous pleurons la perte de 29 vies, nous nous rappelons le quotidien de ces 29 vies. À 4 h 30, 5 h du matin au plus tard, leur journée commençait dans la noirceur. En salopettes de travail et bottes à caps d'acier, un casque protecteur sur la tête, ils étaient assis, silencieux, pendant le trajet d'une heure au creux de la montagne, avec pour toute lumière la lampe de leur casque ou le rougeoiement du métal causé par la friction du wagon qui glissait sur les rails pour les conduire au fond de la mine. [...]

« Jour après jour, ils ont creusé la terre pour extraire le charbon [...] Et tous les jours, ils émergeaient de

la noirceur de la mine, clignant des yeux à la lumière. Tous les jours, ils sortaient en sueur, sales et couverts de poussière de charbon. [...] ils n'ont pas pris ces emplois sans en connaître les dangers. Quelques-uns d'entre eux avaient déjà été blessés; quelques-uns avaient vu un ami se faire blesser. Alors, ils comprenaient qu'il y avait des risques. Et leurs familles le comprenaient aussi. [...]

« Tout ce travail difficile, toute cette vie dure, [...] pour avoir la chance de donner à leurs enfants des perspectives d'avenir qu'eux n'avaient jamais eues et pour profiter de la retraite avec leur épouse. [...] On peut dire que ces mineurs ont vécu – et sont morts –

- LE PRÉSIDENT BARACK OBAMA à la poursuite du rêve américain. [...] Comment pouvons-nous les laisser tomber? Comment un pays qui dépend de ses mineurs peut-il ne pas faire tout ce qui est en son pouvoir pour les protéger? Comment pouvons-nous, dans ce pays, laisser quelqu'un risquer sa vie du simple fait de se présenter au travail?

« Nous ne pouvons ramener à la vie ces 29 mineurs disparus. Notre travail à nous consiste à nous assurer qu'il n'y aura pas d'autres pertes de vie dans de telles tragédies; nous devons, individuellement et collectivement, faire en sorte que les conditions soient plus sécuritaires dans les mines ».

-Traduction libre



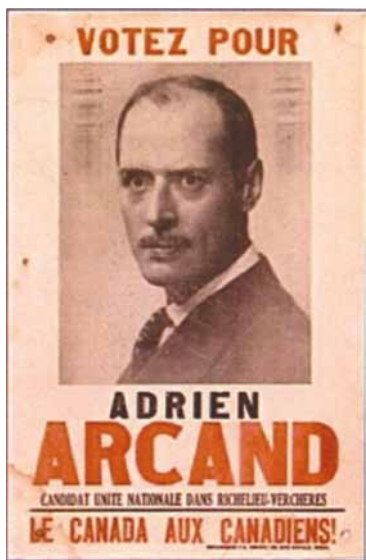
Notre histoire syndicale

PÈRE D'ADRIEN ARCAND, LE FÜHRER DU CANADA

Narcisse Arcand, charpentier-menuisier

Lanoraie, le 4 août 1967. L'église est bondée pour les funérailles d'un bon père de famille catholique pratiquant, décédé quelques jours auparavant d'une grave insuffisance rénale. Homme au port élégant racé et fort poli, Adrien Arcand habitait le village depuis sa libération du Camp de Petawawa en 1945, écroué en vertu de la Loi des mesures de guerre depuis 1940. Sur bande magnétique, un certain Ernst Zündel, qui sera bientôt extradé du Canada et condamné à 5 ans de prison dans son Allemagne natale pour incitation à la haine, fait l'apologie de celui qui, pendant près de 40 ans, a été la figure marquante de l'extrême droite au Canada. Antisémite virulent, royaliste, impérialiste rêvant de l'hégémonie britannique, fédéraliste centralisateur... Il apparaît comme une vilaine tache de graisse sur une page de notre histoire nationale qu'on voudrait bien d'une pureté liliale.

Le service obituaire s'achève. Sur le parvis, un cortège d'honneur fait le salut fasciste, et une fanfare composée d'Italiens de Montréal joue la Marche funèbre de Chopin pour le conduire à son dernier repos pour les uns, pour aller brûler en



Affiche électorale d'Adrien Arcand de 1949, candidat du parti canadien Unité Nationale. Il mettra ses talents d'orateur au service de candidats de l'Union Nationale de Maurice Duplessis à quelques occasions. Toujours farouchement antisémite et « suprémaciste blanc » jusqu'à son dernier rôle, il fut remplacé à la tête du parti par son fidèle second, le quincailleur Gérard Lanctôt, le petit-fils de Médéric Lanctôt que le vieux Gustave vous a déjà présenté, et le père de Jacques Lanctôt, de la cellule du FLQ responsable de l'enlèvement de James Richard Cross en 1970.



Narcisse Arcand (1871-1927), de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, organisateur syndical émérite, militant de la première heure du Parti Ouvrier, membre du comité exécutif du Congrès des métiers et du Travail du Canada pour le Québec... et père d'Adrien Arcand.

enfer pour les autres. Mais qu'en aurait pensé son propre père, Narcisse Arcand, une grande figure du syndicalisme international au début du XX^e siècle?

Narcisse Arcand, organisateur syndical émérite

Natif de Deschambault où il vit le jour le 24 avril 1871, Narcisse Arcand épousa à Montréal Marie-Anne Mathieu le 6 octobre 1896. De cette union naquirent 9 enfants, dont le plus célèbre aura été le quatrième, Adrien. Narcisse Arcand décéda paisiblement à son domicile le 14 février 1927, à l'âge de 55 ans.

Menuisier de son métier, il s'installe à Montréal vers 1895 et rejoint en 1900 les rangs de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, section locale 134. Deux ans plus tard, il en devient l'organisateur provincial, un poste qu'il conservera durant 23 ans, avec un succès pour le moins remarquable. Il organisera plusieurs sections locales en province, dont les sections locales de Saint-Hyacinthe et de Thetford Mines. À Trois-Rivières, il réussit à imposer la Fraternité malgré l'opposition de syndicats catholiques en croisade contre le syndicalisme international et « neutre ».

Pour l'action politique du travail organisé

L'historien Bernard Danseureau nous le présente également comme un militant

actif du Parti Ouvrier, une initiative des syndicats internationaux :

« Militant de la première heure du Parti Ouvrier, fondé à Montréal en 1899, il est l'organisateur de la campagne d'Alphonse Verville, candidat ouvrier dans la circonscription d'Hochelaga aux élections provinciales de 1904. Verville y subit la défaite, mais il sera élu en 1906 à la Chambre des Communes. »

Arcand se présente lui aussi en 1912 aux élections provinciales dans Montréal-Dorion. Son programme comprenait notamment la nationalisation des chemins de fer et l'abolition du travail des enfants de moins de 14 ans. Encore une fois candidat en 1923, il axe sa campagne sur l'obtention de salaires raisonnables pour les ouvriers des travaux publics.

On le voit également accompagner Gustave Francq lors de la présentation d'un mémoire devant la Commission royale sur les écoles catholiques de Montréal en 1909, pour y revendiquer l'instruction gratuite et obligatoire, s'opposant ainsi directement au clergé montrealais.

Un syndicaliste convaincu et convaincant!

Un syndicat qualifié de radical, la Western Federation of Miners, tente de s'implanter à Thetford Mines en 1917. Narcisse Arcand les appuie, au grand dam des syndicats catholiques dont il deviendra une emblématique figure de la « mainmise » des Américains sur le syndicalisme canadien.

Nommé au ministère du Travail à Ottawa à titre d'agent d'équité salariale, une mesure de « conscription de la richesse » adoptée dans le cadre de l'économie de guerre, Arcand en démissionne avec fracas après qu'on lui eut retiré le dossier des mineurs de Thetford Mines, toujours selon Bernard Dansereau.

Les années syndicales d'Adrien Arcand

Avant de devenir le leader des « Goglus », puis le grand chef du Parti National Social Chrétien, le fils Arcand a touché au syndicalisme lui aussi.

À peine rétabli de la grippe espagnole, Adrien Arcand entreprend la carrière de journaliste. Il tient un moment la chronique ouvrière dans *La Patrie*. Parfait bilingue, on le voit également au *Montreal Star*. En 1929, il est membre fondateur du Syndicat des journalistes de Montréal dont il est élu président. Il sera pour cela congédié du journal *La Presse*, tout en gardant d'utiliser les liens d'amitié avec le millionnaire et mécène Eugène Berthiaume, le fils de Trefflé, fondateur du journal.

Par vengeance ou par dépit, il lance son propre journal, *Le Goglu*, qui sombrera rapidement dans la démagogie antisémite, et autour duquel graviteront bientôt quelques agitateurs surnommés les « Goglus », précurseurs des Chemises bleues du parti d'Adrien Arcand...

Mais tout cela est une autre histoire.

Pour la suite de l'Histoire

Mais Adrien Arcand avait aussi de la concurrence. Le journaliste et historien Jean-



Oeuvre de Guido Nincheri, compagnon d'infortune d'Arcand au camp d'internement de Petawawa, on peut encore apercevoir cette grandiose fresque représentant Benito Mussolini dans le sanctuaire de l'église Notre-Dame-de-la-Défense dans le quartier de la Petite Italie à Montréal, un cadeau de la communauté italienne pour remercier le Duce des accords de Latran conclus entre le pape et Mussolini, reconnaissant la souveraineté de l'État du Vatican. On peut également y voir Guglielmo Marconi, lauréat du prix Nobel pour l'invention du télégraphe sans fil, et l'amiral de l'air Balbo, qui visita Montréal en 1933 avec sa flottille d'hydravions.



Triste artefact d'une triste histoire... Inutile de commenter plus avant, le message est clair!

François Nadeau, l'auteur de la toute récente biographie d'Adrien Arcand chez Lux Éditeurs (Adrien Arcand, führer canadien), nous fait bien sentir la complexité de ces années de crise où plusieurs se cherchaient tout autant un chef providentiel qu'un bouc émissaire à accabler :

« D'autres mouvements inspirés d'une rage similaire à l'égard de la démocratie voient le jour à la même époque. Anacleto Chalifoux (de la Fédération des clubs ouvriers du Québec) dirige ses chemises brunes; Paul Bouchard du journal *La Nation*, crée des groupuscules sur le modèle des *Faisceaux de Mussolini*; les *Jeunesses patriotes* de Walter O'Leary et de son frère Dostaler rêvent au Duce, que les *Italo-Canadiens* défendent. Mais chacun y trouve son compte. Par exemple, Jean-Paul Riopelle sera tenté par les chemises bleues d'Arcand avant de bifurquer plus à gauche; Michel Chartrand agira comme secrétaire des *Jeunesses patriotes*; et Jean Marchand, futur ministre du gouvernement de Pierre Elliott Trudeau (et futur président de la CSN, ndlr), discute avec le groupe de *La Nation* de la possibilité de s'emparer des armes de la citadelle de Québec pour mener à bien une révolution fasciste. » Et que dire du jeune avocat Pierre Elliott Trudeau qui deviendra le procureur d'Adrien Arcand dans sa poursuite contre le gouvernement fédéral pour avoir été injustement incarcéré en vertu de... la Loi sur les mesures de guerre!

Le Vieux Gustave
Sepb-574



BIENTÔT LES VACANCES!

Encore une fois, l'année a été fort occupée et vous avez répondu en grand nombre aux appels à la mobilisation. La direction et toute l'équipe de la FTQ vous souhaitent de bonnes vacances et un repos bien mérité.

Le Monde ouvrier fait relâche jusqu'en septembre. Si vous déménagez, n'oubliez pas de nous en informer en remplissant le coupon qui se trouve en page 12 et en nous le retournant avec l'étiquette de votre ancienne adresse.

Vous pouvez aussi effectuer vos changements d'adresse, ainsi que vos demandes d'abonnement directement en ligne, sur le portail de la FTQ à : www.ftq.qc.ca sous la rubrique Publications.

Donnez-nous des nouvelles!

Vos suggestions d'articles et vos commentaires sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à nous écrire : igareau@ftq.qc.ca

DOSSIER SHELL DERNIÈRES NOUVELLES

La campagne pour sauver Shell de Montréal se poursuit alors que plus de cent compagnies pétrolières ont reçu le prospectus de vente élaboré par le comité de survie. Nous savons, comme il a été annoncé, que trois compagnies sont en lice pour l'achat éventuel de la raffinerie. Étant donné la date limite du 1^{er} juin, imposée par Shell, nous attendons une réponse de toutes ces démarches sous peu.

Bertrand Méthot, nouveau représentant de la FTQ sur la Côte-Nord

Bertrand Méthot s'est joint à l'équipe de la FTQ le 3 mai dernier à titre de conseiller régional FTQ pour la Côte-Nord. Originaire de la Minganie, Bertrand Méthot a été à l'emploi d'Hydro-Québec durant 35 ans, notamment à Havre-Saint-Pierre et à Baie-Comeau. Tout au long de ces années à Hydro-Québec, il a occupé tour à tour les fonctions de délégué syndical, de secrétaire-trésorier régional, de représentant en santé et sécurité, de formateur, de vice-président régional et national au sein de la section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ).

Négociateur chevronné, Bertrand Méthot a participé à chaque renouvellement de convention collective des syndicats d'Hydro-Québec depuis 1985. Mais surtout, il s'est démarqué, après plusieurs années de conflits très durs à la société d'État, en participant, de concert avec d'autres dirigeants syndicaux, à la mise en place de mécanismes favorisant un assainissement du climat des relations de travail et au renouvellement de deux conventions collectives sans conflit, une première à Hydro-Québec.

Ses qualités de rassembleur et son leadership font de ce « gars de la place » un candidat de choix pour ce poste, particulièrement dans le contexte actuel d'ébullition économique et de création d'emplois sur la Côte-Nord.

Bienvenue Bertrand!



ISABELLE GAREAU

Nouveau conseiller FTQ dans Laurentides-Lanaudière



IMAGIERIE PHOTOGRAPHIQUE

Le 19 avril dernier, Réjean Bellemare est entré en fonction comme conseiller régional FTQ dans Laurentides-Lanaudière. Il remplace à ce poste la consœur Johanne Deschamps qui agit maintenant à titre de conseillère politique à la FTQ.

À l'emploi de la FTQ depuis la fin 1999, Réjean Bellemare était, jusqu'à sa nomination, responsable des dossiers de la retraite et des assurances. Il demeure responsable du nouveau Régime de retraite à financement salarial de la FTQ, le RRFS.

Diplômé en économie, en finance et en administration, Réjean a également travaillé au Syndicat des Métallos où il s'occupait, notamment, du dossier de la retraite de 1988 à 1999.

Bonne chance Réjean!

LES MOTS QU'IL FAUT

Régulier

En français, **régulier** est synonyme de conforme, qui ne varie pas, de symétrique, selon le contexte. Un verbe **régulier**, un horaire **régulier**, une vitesse **régulière**, des traits **réguliers**.

Voici des formes fautives : une assemblée régulière pour **assemblée ordinaire**; un client régulier pour un **bon client** ou un **client fidèle**; de l'essence régulière pour de l'**essence ordinaire**; un modèle régulier pour un **modèle courant**, un prix régulier pour un **prix courant**, un salaire régulier pour un **salaire de base**; du café régulier pour **café ordinaire**, un yaourt régulier pour un **yaourt nature**; un emploi régulier pour un **emploi permanent**; une classe régulière pour une classe ordinaire.

LA FTQ LÈVE SON CHAPEAU AUX LAURÉATES DE CHAPEAU LES FILLES! ET EXCELLE SCIENCE

La FTQ a contribué, pour une 12^e année consécutive, au concours *Chapeau les filles!*, une initiative originale qui valorise la diversification des choix de carrières des femmes qui choisissent une profession ou un métier majoritairement masculin.

Cette année encore, la centrale a remis trois prix *Équité* d'une valeur de 2 000 \$ chacun pour les volets formation technique et professionnelle.

La vice-présidente de la FTQ, Lucie Levasseur, était présente au gala national le 3 mai dernier afin de remettre les bourses et féliciter les lauréates pour leur détermination à poursuivre leur travail de pionnières dans les « châteaux-forts masculins ». « *La détermination dont font preuve ces femmes pour atteindre leurs rêves au-delà des stéréotypes et malgré les nombreux défis à relever est un modèle pour toute la société. En sortant des sentiers battus, c'est la cause de toutes les femmes qu'elles font avancer* », a-t-elle affirmé.



FRANÇOIS HADJEAU

La vice-présidente de la FTQ, Lucie Levasseur, a remis trois prix *Chapeau, les filles!* aux lauréates Pascale Couvrette, étudiante en techniques policières, à Sara Déry-Brochu et Annie Langevin, toutes deux étudiantes en techniques d'usinage.

Bravo Serge!

Lors de sa récente assemblée générale annuelle, Centraide Richelieu-Yamaska a remis le prix d'excellence Centraide Émélite à notre confrère Serge Girard, conseiller régional de la FTQ en Montérégie.



DOMINIQUE RACOT

« *Bénévole au sein du conseil d'administration de Centraide Richelieu-Yamaska depuis une douzaine d'années*, lit-on dans le rapport annuel, *Serge Girard est un ardent promoteur des droits fondamentaux tels que se loger, se nourrir et travailler dans la dignité. Ses valeurs ancrées sur la solidarité et l'entraide, si chères à Centraide, sont au cœur de son implication.* »

« *Par la remise de ce prix à un homme de cœur*, mentionne la directrice générale, Manon Bouthot, *Centraide Richelieu-Yamaska souhai-*

Le président du conseil d'administration de Centraide Richelieu-Yamaska, Daniel Laplante, remet le prix d'excellence Centraide Émélite à Serge Girard.

te souligner l'engagement de monsieur Girard dans la promotion de la cause de Centraide au sein de la communauté. »

Centraide Richelieu-Yamaska se fait un honneur et un devoir de souligner le leadership, l'engagement social ainsi qu'une contribution exceptionnelle à la mission de Centraide dans la région.

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 21 MAI 2010

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada ltée	Saint-Jean-sur-Richelieu	217	Métallos-8428	2009-04-01 (grève)
Moulin à papier Portneuf inc.	Portneuf	80	Métallos-7708 unité 59	2010-04-19 (grève)

LA FTQ
EN COMMISSION PARLEMENTAIRE
Pour un Livre vert sur la laïcité

Le jeudi 20 mai dernier, René Roy, secrétaire général de la FTQ, a présenté à l'Assemblée nationale la position de la centrale au sujet du projet de loi n° 94 qui oblige les personnes qui donnent ou reçoivent un service public à le faire à visage découvert. On se souviendra que ce projet de loi est une réponse à l'apparition de demandes d'accommodement provenant de femmes musulmanes portant le voile intégral (burqa ou niqab).

Bien que la FTQ soit en accord avec cette disposition, René Roy a souligné que le projet de loi était nettement insuffisant pour résoudre toutes les tensions qui sont en train d'apparaître au sujet de la laïcité des institutions publiques québécoises. Ces tensions, a-t-il rappelé, sont le résultat de la démission du politique, qui a laissé les tribunaux régler seuls toutes les questions posées par les pratiques religieuses dans l'espace public.

Ce projet vise aussi à inscrire pour la première fois une définition des accommodements raisonnables dans la loi. Mais cela ne fera rien non plus pour changer les pratiques actuelles des tribunaux (puisque la définition retenue est exactement celle qu'ils utilisent).

La FTQ a donc demandé que le gouvernement dépose à l'Assemblée nationale, dans les meilleurs délais, un Livre vert sur la laïcité. Celui-ci exposerait les principes et définitions possibles de la laïcité, ainsi que les implications concrètes des différents modèles possibles et les moyens qui peuvent être mis en œuvre, sans indiquer l'option que le gouvernement privilégie. Un débat public aurait lieu, guidé et documenté par ce Livre vert, et devrait aboutir sur une décision politique, soutenue par la population, définissant clairement la laïcité des institutions du Québec.

Une fin à la saga du Mont-Orford ?

Le 21 avril dernier, la FTQ a présenté son mémoire sur le projet de loi 90 sur les installations du Mont-Orford. Lors de sa présentation, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, s'est attardé à certains aspects du projet de la loi, notamment les liens hors parc de ces installations, leur démantèlement éventuel, le fonds régional de relance et le maintien des accréditations syndicales.

Des amendements sensés et logiques

La FTQ, qui s'est toujours fermement opposée à toute éventualité de démantèlement de la station de ski et du golf, a accueilli favorablement l'annonce faite quelques semaines plus tard, soit le 13 mai dernier, par le gouvernement du Québec.

En effet, les amendements au projet de loi 90 présentés par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, permettent de mettre un point final à cette saga qui dure déjà depuis trop longtemps.

Les amendements, qui prévoient entre autres des systèmes de transport de personnes permettant de relier par voie aérienne ou terrestre le centre de ski à des développements immobiliers situés à l'extérieur du parc, vont dans le sens des demandes formulées par la FTQ et du consensus régional.

Les mémoires de la FTQ sont disponibles sur le portail : www.ftq.qc.ca, onglet Publications.



Le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Convention du service poste-publications n° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

UNE RETRAITE À L'ABRI DES SOUCIS !

Convaincue que le Québec d'aujourd'hui doit assurer une rente décente à tous les travailleurs et à toutes les travailleuses, la FTQ lance une vaste campagne d'information et de sensibilisation pour sécuriser et augmenter les revenus de retraite de tout le monde.

Appuyée par l'ensemble des syndicats affiliés à la FTQ, cette campagne a pour objectifs de sécuriser une bonne partie des revenus de retraite et de faire en sorte que les revenus de toutes les personnes retraitées dépassent le seuil de la pauvreté.

Actuellement, le maintien du niveau de vie des Québécois et des Québécoises à la retraite repose essentiellement sur leur épargne personnelle. Or, tout le monde n'a pas les mêmes moyens. Cela est d'autant plus vrai maintenant que de moins en moins d'entreprises mettent sur pied des « fonds de pension » qui garantissent des rentes.

Ceux et celles qui ont des REÉR, ou qui cotisent à des régimes qui ne garantissent pas de rentes, ont vu le rendement de leurs placements diminuer à

cause de la crise financière, l'éclatement de bulles boursières, etc. Cela a un impact important sur le revenu et sur l'âge de la prise de la retraite.

Trois revendications majeures

Pour atteindre ces objectifs et garantir un revenu de retraite décent pour tout le monde, la FTQ met de l'avant trois revendications incontournables.

▼ **Doubler la rente du RRQ et augmenter sa couverture à un niveau de salaire supérieur**

La FTQ demande au gouvernement provincial de doubler la rente en passant la couverture de 25 % à 50 % des revenus de travail et d'augmenter le revenu sur lequel on peut cotiser à 62 500 \$.

▼ **Augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG)**

La FTQ demande au gouvernement fédéral de hausser immédiatement de 15 % le Supplément de revenu garanti (SRG) pour hisser sur-le-champ le revenu de tous les aînés au-dessus du seuil de pauvreté.



▼ **Meilleur financement des caisses de retraite, protection en cas de faillite des employeurs et assurance sur les rentes de retraite**

Dans un premier temps, la législation devrait obliger les caisses de retraite à se doter d'une politique de financement qui tient compte des engagements de la caisse et qui stabilise le taux de cotisation. Les déficits des caisses de retraite devraient avoir une priorité absolue sur les autres créances de l'entreprise en cas de faillite.

Dans un deuxième temps, une assurance devrait être créée pour assurer la rente des travailleurs et des travailleuses des entreprises devenues insolubles.

Pour en savoir plus et pour appuyer la campagne, rendez-vous sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca, et cliquez sur le visuel de la campagne.

CAMP DE FORMATION
DES JEUNES DE LA FTQ

Un regard différent
sur le syndicalisme !

Vous êtes déjà impliqué dans un comité des jeunes de votre syndicat ou vous êtes âgé de 35 ans et moins et désirez vivre une expérience unique et enrichissante ?

Participez au camp de formation des jeunes de la FTQ, qui se déroulera au Centre de villégiature Jouvence à Orford, les 15, 16 et 17 septembre prochain.

Cette « retraite fermée » de trois jours est un moment exceptionnel pour approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques grâce à des conférenciers chevronnés et à des échanges avec d'autres jeunes militants et militantes de tous les secteurs d'activité.

Pour plus de renseignements, contactez Chantal Bertrand au 514 383-8042 ou par courriel à

cbertrand@ftq.qc.ca.

Le formulaire d'inscription est aussi disponible sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca, onglet Jeunes.



BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / AVRIL-MAI 2010

- ▼ SCFP : CLD de la MRC de Matane, – Matane et autres, Canton de Gore, Municipalité de Lorrainville;
- ▼ SCEP : Industries Rive-Sud Ste-Croix Itée – Sainte-Croix de Lotbinière, Lauzon-Planchers de bois exclusifs inc. – Papineauville, Multina inc. – Drummondville, Alliance de la fonction publique du Canada (bureau de Gatineau);
- ▼ MÉTALLOS : Villa Port-Cartier – Port-Cartier, Sécurimax Canada inc. – Québec, DSI-Mining Canada Rouyn-Noranda – Rouyn-Noranda, Syndicat des Métallos, section locale composée 4796 – Malartic;
- ▼ TUAC : Les Structures GB Itée – Rimouski, Miralis inc. – Saint-Anaclet, Service Matrec inc. – Québec, Les services d'aide Remue-Ménage – Montréal, Distribution Christian Pellerin inc. – Blainville, BFI Canada inc. – Lachenaie, BFI Canada inc. – Lachenaie, J.L. Brissette limitée – Sainte-Agathe-des-Monts, 9171-4220 Québec inc. (Rona l'Entrepôt Charlemagne) – Charlemagne, Marché Chèvrefils Ste-Agathe inc. – Sainte-Agathe-des-Monts;
- ▼ TEAMSTERS : Corporation Demeure au Coeur de Marie – Charny, Étiquette York Label Canada Itée–Service de Pré-pressé (Platco), 9209-9779 Québec inc. Montréal, J.L. Brissette limitée Joliette, Imprimerie Mirabel Division de Quebecor Media Inc;
- ▼ SQEES : 9120-8736 Québec inc.– Cap-Rouge;
- ▼ TCA : UAP inc. – Québec, Les Scies BGR inc. – Charny, Hyundai Brossard;
- ▼ UES : 157971 Canada inc., faisant affaires sous le nom de Service d'entretien Signature;
- ▼ AFPC : Association of McGill University Research Employees – Université McGill;
- ▼ FITI : Centre de la petite enfance l'Attrait Mignon – Longueuil;
- ▼ SITBCTM : Aliments Martel, division de Canada Bread, Maple Leaf – Gatineau

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom		
Syndicat ou organisme	Section locale		
Adresse			
Ville	Province	Code postal	
Employeur			
Téléphone travail ()		Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires	